



Syndicat mixte  
pour l'aménagement et la gestion  
du Parc naturel régional  
de la Forêt d'Orient  
Maison du Parc  
10220 PINEY

**OBJET : Espace  
Faune de la Forêt  
d'Orient – Tarifs à  
compter du 8 mai  
2023 et dispositions  
particulières pour  
les écoles**

**DATE DE LA  
CONVOCAION  
19 avril 2023  
DATE D’AFFICHAGE  
19 avril 2023**

**NOMBRE DE DELEGUES  
Afférents au Bureau : 18  
En exercice : 18  
Présents : 7  
Votants : 7  
+ 3 pouvoirs**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le

et publication ou  
notification  
du

**Extrait des délibérations du Bureau syndical  
du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion  
du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq mai à 14 h 00 les membres du Bureau syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la Maison du Parc – 10220 Piney sous la présidence de Mme Marielle CHEVALLIER, Conseillère départementale, Maire de Vendevre-sur-Barse

**ETAIENT PRESENTS**

Mme Marielle CHEVALLIER, Conseillère départementale, Maire de Vendevre-sur-Barse avec les pouvoirs de M. Philippe PICHERY et de Mme Claude HOMEHR  
M. Olivier JACQUINET, Conseiller départemental  
M. Hervé CHAMBON, Maire de Hampigny  
M. Alain CHENET, Conseiller municipal de Vendevre-sur-Barse  
M. Christian DENORMANDIE, Maire de Piney  
Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire de Lusigny-sur-Barse  
M. Patrick DYON, Maire de Rouilly-Sacey avec le pouvoir de M. Gilles JACQUARD

**/Visites libres de l'Espace Faune/**

Les tarifs pour les visites libres à l'Espace Faune de la Forêt d'Orient restent inchangés.

<b>VISITE LIBRE POUR PARTICULIER</b>	<b>Tarifs 2023 HT (Tarifs par personne)</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%) (Tarifs par personne)</b>
Adulte et enfant de plus de 12 ans	6,64€	7,00€
Enfant de 3 à 12 ans	4,74€	5,00€
Enfant de moins de 3 ans	0,00€	0,00€
Groupe d'adultes et/ou d'enfants de plus de 12 ans (minimum 8 personnes)	5,69€	6,00€
Abonné	0,00€	0,00€

<b>VISITE LIBRE POUR GROUPE SCOLAIRE, CENTRE DE LOISIRS</b>	<b>Tarifs 2023 HT (Tarifs par personne)</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%) (Tarifs par personne)</b>
Enfant de 3 à 12 ans	4,74€	5,00€
Enfant de moins de 3 ans	0,00€	0,00€
Accompagnateur pour 8 enfants	0,00€	0,00€
Adulte supplémentaire (non considéré comme accompagnateur)	6,64€	7,00€

Ces visites concernent les groupes d'enfants de moins de 12 ans.

<b>VISITE LIBRE POUR CENTRE MEDICO-SPECIALISE, CENTRE SOCIAL, IME</b>	<b>Tarifs 2023 HT</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%)</b>
Bénéficiaire	4,74€	5,00€
Accompagnateur pour 4 personnes	0,00€	0,00€
Adulte supplémentaire (non considéré comme accompagnateur)	6,64€	7,00€

<b>VISITE LIBRE POUR OPERATEUR DE SEJOURS ET DE VOYAGES</b>	<b>Tarifs 2023 HT</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%)</b>
Adulte et enfant de plus de 12 ans – 10% de réduction	5,97€	6,30€
Enfant de 3 à 12 ans – 10% de réduction	4,27€	4,50€
Enfant de moins de 3 ans – 10% de réduction	0,00€	0,00€
Groupe d'adultes et/ou d'enfants de plus de 12 ans (minimum 8 personnes) – 10% de réduction	5,12€	5,40€

Les opérateurs de séjours et de voyages sont les personnes physiques ou morales qui élaborent et vendent ou offrent à la vente dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale et libérale :

- des forfaits touristiques ;
- des services de voyages portant sur le transport, le logement, la location d'un véhicule ou d'autres services de voyage qu'elles ne produisent pas elles-mêmes.

L'immatriculation d'une personne physique ou morale établie en France ou qui souhaite s'établir en France pour exercer l'activité d'opérateur de voyages et de séjours est obligatoire. Elle atteste que l'opérateur concerné remplit les conditions de garantie financière et de responsabilité civile professionnelle prévues par le code du tourisme pour pratiquer cette activité.

<b>VISITE LIBRE AVEC ABONNEMENT ANNUEL</b>	<b>Tarifs 2023 HT (Tarifs par personne)</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%) (Tarifs par personne)</b>
Adulte et enfant de + de 12 ans	28,44€	30,00€
Enfant de 3 à 12 ans	18,96€	20,00€
Famille de deux adultes et deux enfants de moins de 12 ans (deux enfants maximum par carte et sur justificatifs)	75,83€	80,00€

### **/Visites guidées de l'Espace Faune/**

Les visites guidées de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient ne se font actuellement qu'à la demande et pour les groupes constitués de minimum 20 personnes. Ces conditions ferment la porte à deux types de clientèle :

- Les groupes constitués de moins de 20 personnes souhaitant une visite guidée aux mêmes tarifs qu'un groupe de 20 personnes ;
- Les individuels souhaitant avoir une visite guidée de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient.

Les sorties programmées proposées par le guide du Parc permettent aux individuels de profiter de sorties guidées à un tarif abordable. Il est donc proposé que le guide du Parc ouvre son offre de sorties guidées au sein de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient.

Au regard des contraintes et possibilités exposées ci-dessus, il est proposé au Bureau syndical d'approuver les tarifs d'entrée pour les visites guidées à compter du 8 mai 2023 de l'Espace Faune.

<b>VISITE GUIDEE PROGRAMMEE</b>	<b>Tarifs 2023 HT (Tarifs par personne)</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%) (Tarifs par personne)</b>
Adulte et enfant de plus de 12 ans	9,48€	10,00€
Enfant de 3 à 12 ans	5,69€	6,00€
Enfant de moins de 3 ans	0,00€	0,00€

<b>VISITE GUIDEE A LA DEMANDE POUR PARTICULIER</b>	<b>Tarifs 2023 HT</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%)</b>
Forfait (1 à 20 personnes)	189,57€	200,00€
Adulte et/ou enfant de plus de 12 ans supplémentaire	9,48 €	10,00€
Enfant de 3 à 12 ans supplémentaire	5,69€	6,00€
Enfant de moins de 3 ans supplémentaire	0,00€	0,00€

<b>VISITE GUIDEE A LA DEMANDE POUR GROUPE SCOLAIRE, CENTRE DE LOISIRS</b>	<b>Tarifs 2023 HT</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%)</b>
Forfait (1 à 20 personnes)	113,74€	120,00€
Enfant supplémentaire	5,69€	6,00€
Accompagnateur pour 8 enfants	0,00€	0,00€
Adulte supplémentaire (non considéré comme accompagnateur)	9,48€	10,00€

Ces visites concernent les groupes d'enfants de moins de 12 ans.

<b>VISITE GUIDEE A LA DEMANDE POUR CENTRE MEDICO-SPECIALISE, CENTRE SOCIAL, IME</b>	<b>Tarifs 2023 HT</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%)</b>
Forfait (1 à 15 bénéficiaires)	85,51€	90,00€
Bénéficiaire supplémentaire	5,69€	6,00€

Accompagnateur pour 4 personnes	0,00€	0,00€
Adulte supplémentaire (non considéré comme accompagnateur)	9,48€	10,00€

<b>VISITE GUIDEE A LA DEMANDE POUR OPERATEUR DE SEJOURS ET DE VOYAGES</b>	<b>Tarifs 2023 HT</b>	<b>Tarifs 2023 TTC (TVA à 5,5%)</b>
Forfait (1 à 20 personnes) – 10% de réduction	170,62€	180,00€
Adulte et/ou enfant de plus de 12 ans supplémentaire – 10% de réduction	8,53€	9,00€
Enfant de 3 à 12 ans – 10% de réduction	5,12€	5,40€
Enfant de moins de 3 ans	0,00€	0,00€

**/Dispositions particulières/**

En application de la Charte, les scolaires en classe de CM1 et CM2, dont les écoles se situent dans le périmètre du Parc, pouvaient bénéficier d'une visite guidée ou libre gratuite par an. **Au vu du plan de charge de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient, il est proposé au Bureau syndical de supprimer la visite guidée et de ne garder que la visite libre gratuite par an.**

**Afin de répondre aux sollicitations des établissements scolaires quant à l'attribution de lots pour les fêtes d'écoles, il est proposé au Bureau syndical d'accorder aux écoles maternelles et élémentaires la gratuité à concurrence de 4 entrées « enfants » en visite libre par école et par an.**

Le Bureau syndical décide à l'unanimité de :

- approuver les tarifs à compter du 8 mai 2023 des visites à l'Espace Faune,
- approuver les autres dispositions concernant les écoles,
- autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.



MARIELLE CHEVALLIER  
 2023.05.11 08:49:58 +0200  
 Ref:20230509\_161002\_1-1-O  
 Signature numérique  
 le Président

Marielle CHEVALLIER